



---

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

**Trente-septième session**

Doha, 26 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2012

Point 3 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences  
des changements climatiques et la vulnérabilité  
et l'adaptation à ces changements**

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences  
des changements climatiques et la vulnérabilité  
et l'adaptation à ces changements**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec intérêt les documents ci-après établis pour la session:
  - a) Rapport de l'atelier technique sur l'eau et les incidences des changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation<sup>1</sup>;
  - b) Rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des activités inscrites au programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>2</sup>;
  - c) Compilation des études de cas sur les processus nationaux de planification des mesures nationales d'adaptation<sup>3</sup>.
2. Le SBSTA a remercié le Gouvernement mexicain d'avoir accueilli l'atelier technique sur l'eau et les incidences des changements climatiques ainsi que les stratégies d'adaptation, tenu à Mexico du 18 au 20 juillet 2012.
3. Il a aussi remercié l'Union européenne et les Gouvernements autrichien, canadien, irlandais, mexicain et espagnol de leur contribution à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2012/4.

<sup>2</sup> FCCC/SBSTA/2012/INF.5.

<sup>3</sup> FCCC/SBSTA/2012/INF.6.

4. Le SBSTA a également salué la participation et le concours des organisations associées au programme de travail de Nairobi<sup>4</sup>.
5. Le SBSTA a pris note de la mise au point de nouveaux produits d'information faciles à utiliser, dont ceux conçus avec l'aide du secrétariat et ceux fournis par les organisations associées au Programme de travail de Nairobi<sup>5</sup>, et des obstacles qui entravent l'accès des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à ces produits.
6. Le SBSTA a aussi pris note de la création d'une nouvelle base de donnée sur les partenaires du programme de travail de Nairobi et les annonces de mesures<sup>6</sup>.
7. Le SBSTA a rappelé qu'à sa dix-septième session<sup>7</sup>, la Conférence des Parties l'avait prié de reconsidérer, à sa trente-huitième session, les domaines d'activité du Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements en vue de présenter à la Conférence des Parties, à sa dix-neuvième session, des recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour appuyer au mieux la réalisation des objectifs de ce programme de travail de Nairobi.
8. Le SBSTA a pris note des vues communiquées par les Parties et les organisations compétentes sur les domaines d'activité futurs potentiels du programme de travail de Nairobi<sup>8</sup>, qu'il examinera à sa trente-huitième session, comme prévu au paragraphe 3 de la décision 6/CP.17<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup> Au 30 novembre 2012, 175 annonces de mesures avaient été faites par 265 organisations associées au programme de travail de Nairobi.

<sup>5</sup> Les produits d'information élaborés au titre du programme de travail de Nairobi peuvent être consultés à l'adresse <http://unfccc.int/4628>.

<sup>6</sup> Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/nwp>.

<sup>7</sup> Décision 6/CP.17, paragraphe 1.

<sup>8</sup> Conformément au paragraphe 2 de la décision 6/CP.17.

<sup>9</sup> Toutes les vues communiquées par les Parties et les organisations peuvent être consultées à l'adresse <http://unfccc.int/5900>.